

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	(— d —)

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Conversations franco-britanniques. — Un anglais plaide pour la Turquie! — Pour que l'industrie allemande paie des impôts. — La crise ministérielle espagnole.

Avant même que M. Poincaré eût constitué son cabinet, M. Lloyd George prenait contact avec le Président du nouveau ministère français. Quelques heures plus tard, c'est le ministre britannique des Affaires Étrangères, lord Curzon, qui franchissait le détroit et venait s'entretenir avec son collègue des problèmes posés devant les deux gouvernements.

Ces faits sont symptomatiques et rassurants. Ils démontrent, de part et d'autre, une ferme volonté de dissiper tous les malentendus qui troublent les relations franco-anglaises. Ils dénotent aussi un changement de méthode : la substitution aux rencontres à grands fracas et à grands discours, des entretiens simples, familiers, qui se prêtent beaucoup mieux à la conciliation.

En définitive, nous assistons déjà à la mise en pratique des procédés de négociations préconisés par M. Poincaré. Sans bannir complètement les Conseils Suprêmes, qui peuvent utilement intervenir pour sanctionner les résolutions préalablement concertées par les gouvernements, le Président du Conseil français estime que les problèmes doivent être étudiés et discutés par les ambassadeurs et les ministres intéressés.

M. Lloyd George aurait-il déjà compris la nécessité de revenir aux saines méthodes de négociations ? On pourrait le croire.

Nous serions les premiers à nous en réjouir vivement.

Car si nous ne voulons nullement d'une France prise en tutelle, si nous nous sommes élevés contre la prétention de Lloyd George « d'assumer le haut commandement diplomatique de l'Europe », nous estimons que l'étranger ne peut triompher de toutes les difficultés.

Mais, encore faut-il que les deux nations se traitent sur le pied d'égalité.

L'accord franco-turc d'Angora a suscité, Outre-Manche, bien des méfiances et provoqué maintes critiques. Nous avons montré que si ce traité de paix entravait dans une certaine mesure le rêve que les colons anglais formaient d'étendre la domination britannique sur tout le Proche-Orient, il était néanmoins de l'intérêt de Londres de suivre notre exemple si l'on voulait prévenir le mécontentement de l'islam et ouvrir de nouveau au commerce anglais les débouchés de ces régions.

A l'appui de notre thèse, voici un plaidoyer anglais en faveur de la Turquie : il émane d'un membre du Parlement, le capitaine Kenworthy ; c'est une lettre adressée au Daily Telegraph.

Nous détachons les passages suivants : Les Turcs n'ont jamais été de plein gré nos ennemis, et pendant des générations des relations amicales ont existé entre la Grande-Bretagne et l'empire ottoman. L'Asie Mineure est un grand pays avec lequel nous avons jadis commercé avec profit. Son sol est fertile, sa richesse minière considérable ; les paysans turcs sont travailleurs et pacifiques et l'Anglais jouit d'un prestige énorme dans ces contrées.

Malgré tout cela le gouvernement de coalition accorda aveuglément son appui aux Grecs. La France s'est toujours opposée à ce qu'une aide soit donnée à l'impérialisme grec et elle s'est justement empressée de faire la paix avec le gouvernement turc. La France est la deuxième puissance mahométane du monde, l'Angleterre est la première. Les deux pays sont donc absolument besoin d'être en bons termes avec le khalifat et de traiter les Turcs avec équité.

C'est là le langage même du bon sens !

Les yeux vont-ils finir par s'ouvrir Outre-Manche ? La Chambre de Commerce de Londres vient d'adresser au gouvernement britannique un exposé où l'impossibilité pour l'industrie anglaise de faire concurrence à l'industrie allemande est nettement attri-

buée à la différence des charges fiscales qui pèsent sur les contribuables des deux pays.

Alors que l'industriel allemand n'est imposé que légèrement, dit le mémoire adressé, l'industriel anglais paie des impôts très lourds qui entravent littéralement la production.

En conséquence, la Chambre de Commerce de Londres demande au gouvernement anglais qu'avant d'octroyer des délais moratoires au Reich on exige de lui qu'il impose assez fortement chacun de ses habitants pour couvrir le coût des réparations. D'autre part, la Chambre de Commerce suggère également qu'on oblige le gouvernement du Chancelier Wirth à limiter ses dépenses par une réduction des forces de police qu'il entretient.

Ce point de vue et ces considérations sont parfaitement justifiées. Nulle industrie ne saurait concurrencer l'industrie allemande tant qu'on n'obligerait pas les dirigeants du Reich à imposer les producteurs à des taxes au moins égales à ceux des pays alliés.

L'Espagne vient de connaître une nouvelle crise ministérielle.

M. Maura, à la suite d'incidents provoqués par les gestes des juntes d'officiers, a présenté sa démission au roi.

Le souverain ne l'a pas acceptée et, finalement, M. Maura a fini par reprendre le pouvoir sur les vives instances du roi.

La crise n'en a pas moins duré près d'une semaine et elle attire, une fois de plus, l'attention sur les « syndicats d'officiers », qui auraient en Espagne une tendance à épié singulièrement sur le pouvoir civil.

Au total, les difficultés présentes se ramènent à la question : qui l'emportera du pouvoir civil ou de la puissance des militaires ?

Un ministre peut-il tolérer, par exemple, que les « juntes » soient les seuls juges de l'avancement et des décorations pour faits de guerre ? Peut-il admettre que seul l'avance-automatique à l'ancienneté existe ?

Le plus piquant, c'est que cette fois les juntes s'attaquent à l'homme qui fut de beaucoup leur plus ardent défenseur, M. La Cierva, le ministre de la guerre.

Il est vraisemblable, pense-t-on, que M. La Cierva, après avoir repris ses fonctions, démissionnera aussitôt pour faciliter à ses collègues du cabinet la tâche de résoudre le problème du syndicalisme militaire.

M. Maura y parviendra-t-il ? La situation est délicate.

Comme nous l'avons signalé au moment de la constitution du ministère, M. Maura ne dispose pas aux Cortès d'une majorité sûre : le Parlement a été élu sous un cabinet de conservateurs libéraux. Tout au plus fait-on crédit, personnellement, au Président du Conseil pour régler l'incident marocain.

Jusqu'ici, grâce à son énergie, M. Maura a sauvé l'honneur national : les Rifains, qui s'étaient avancés jusque sous les murs de Méllilla, ont été refoulés.

Ces succès militaires suffiront-ils à assurer la situation politique du cabinet ?

Tout pronostic serait aventureux. En attendant l'opinion espagnole, presque unanime, applaudit au maintien au pouvoir du cabinet Maura.

Dans tous les cas, nous faisons des vœux pour que l'Espagne sorte au plus tôt du désarroi général où elle se débat.

Nous souhaitons surtout que, grâce à la conclusion prochaine d'un accord douanier, les bonnes relations reprennent entre Paris et Madrid.

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

Le démantèlement des forteresses du Reich

La Reichstag est saisi d'un projet de loi comportant la destruction des forteresses de Wesel, Cologne, Coblenze, Mayence, Gernersheim, ainsi que les forteresses de la rive gauche du Rhin et des forteresses côtières de Friedrichsort, Kiel et Hëlîgoland. L'Entente a exigé qu'une loi fut votée à cet effet par le Reichstag.

Les socialistes allemands veulent créer une nouvelle internationale

Le bureau de la communauté internationale du travail du parti socialiste a lancé une proclamation aux partis ouvriers de tous les pays, déclarant notamment, qu'en raison de la situation économique et industrielle, la constitution d'un parti unique du prolétariat est nécessaire pour lutter contre la bourgeoisie internationale.

Le bureau a décidé d'inviter le parti socialiste français à une conférence des partis ouvriers d'Angleterre, de France, de Belgique, d'Italie et d'Allemagne, et d'engager des pourparlers avec les comités exécutifs de Londres et Moscou en vue de la convocation commune d'une assemblée générale qui devrait se réunir au printemps prochain.

L'organisation de la paix en Irlande

Le vice-roi d'Irlande ayant informé le roi George V de l'installation du gouvernement provisoire irlandais dans Dublin Castle, le roi lui a adressé le télégramme suivant :

« Je me réjouis de l'installation du gouvernement provisoire irlandais et je suis convaincu que vous ferez tout pour aider ses membres à accomplir la tâche qui leur incombe. »

Les troupes britanniques quittent la verte Erin

Dix bataillons d'infanterie britannique ont reçu l'ordre de quitter immédiatement le Sud de l'Irlande. Les autres unités britanniques partiront dès que les conditions le permettront.

Une enquête américaine sur les budgets militaires européens

Le Sénat américain a adopté une résolution de M. Mac Cormick, demandant au département d'Etat de faire une enquête sur la situation financière européenne et de l'effet que peuvent avoir sur les dettes contractées vis-à-vis des Etats-Unis, les dépenses encourues par les armements terrestres des pays d'Europe.

Le budget de 1923

M. de Lasteyrie, ministre des finances, a fait au Conseil des Ministres un exposé de la situation financière et indiqué qu'il comptait déposer prochainement sur le bureau de la Chambre le projet de budget pour 1923.

Les vœux des commerçants

Le Conseil général de la Fédération des commerçants de France, a voté un vœu exprimant sa confiance en M. Poincaré et lui demandant de rendre au commerce toutes ses libertés d'avant-guerre, en abrogeant l'article 10 de la loi du 20 avril 1916 sur la spéculation illicite ; de faire voter par les deux assemblées la loi sur la propriété commerciale. Il réclame en outre que tous les contribuables soient assujettis aux charges qui pèsent sur la nation et il demande également le maintien de l'heure d'été.

Quel est le doyen des poilus ?

Le doyen des poilus semble être M. Alcide Verd, âgé de 79 ans, habitant Rompon, dans l'Ardèche, et qui, en 1914, s'engagea au 37^e d'infanterie et vécut quatre ans au front.

Les belles familles

Un fermier de Chatel-Moron, M. Pierre Meunier, âgé de 75 ans, a eu dix-sept enfants dont trois sont tombés pendant la guerre.

Les quatorze autres sont encore vivants. Il possède trente-sept petits fils, ce qui fait, en comprenant M. Pierre Meunier et sa femme, une famille de cinquante-neuf personnes.

CHRONIQUE LOCALE

Compatriote

Notre compatriote M. Robert Cabanes, de Salviac, est nommé sous-chef de bureau à la direction des services économiques, à la résidence générale de l'Indo-Chine, à Hanoi. Nos félicitations.

FIN DE LA GRÈVE des Boulangers

C'est avec un sentiment de réel soulagement que la population Cadurcienne a appris, dans la soirée de mercredi, le dénouement de la crise de la boulangerie.

On ne saurait le dissimuler : les choses risquaient de se gâter.

Mardi et mercredi soir le pain a manqué : nombreux furent ceux qui durent réduire leurs portions, tandis que d'autres furent contraints de se passer de l'excellente pâte.

Les distributions n'allèrent pas sans provoquer des bousculades ; des menaces, voire des coups s'échangèrent. On eût souhaité qu'un peu plus d'ordre fût apporté qui permit de canaliser les acheteurs et prévenir ainsi les différends possibles.

Enfin, notons pour mémoire, puisqu'aussi bien ces difficultés vont finir, que la population a noté un fléchissement sensible de la qualité du pain : il n'était pas toujours bien levé ni très cuit.

Mais tout ceci apparaît désormais comme de l'histoire ancienne. Et c'est heureux !

Nous relèverons simplement que c'est, en grande partie, grâce à l'initiative et à l'influence apaisante de M. le Préfet, que le conflit a reçu, après peu de jours, un dénouement.

Ce conflit avait été engagé de telle sorte que, de part et d'autre, sinon la dignité, du moins l'amour-propre était en jeu.

Il s'agissait de trouver un terrain de conciliation qui sauvegardât les susceptibilités des uns et des autres.

M. le Préfet est parvenu très bien à bout de cette tâche.

D'autre part, la solution intervenue a de plus l'avantage de prévenir les dissentiments futurs.

La Commission, dont la constitution a été décidée d'un commun accord, devrait avoir la mission de fixer, en quelque sorte périodiquement, la taxe du pain, suivant les fluctuations des prix des farines.

Voici, pour conclure, copie de l'accord intervenu entre la Municipalité et le Syndicat des Boulangers :

Communiqué de la Mairie

Sur la proposition de M. le Préfet un accord est intervenu entre la Municipalité et les représentants du Syndicat de la boulangerie.

Aux termes de cet accord, le travail sera repris par les boulangers samedi matin 21 courant et le pain sera vendu au prix de la taxe.

Il a été convenu, d'autre part, que les bases devant servir à la taxe du pain à partir du 1^{er} février seraient établies par une Commission d'arbitrage composée de sept membres, désignés de la façon suivante :

1^o Deux délégués du Conseil Municipal ;
2^o Deux délégués du Syndicat des boulangers ;
3^o Un membre de la Chambre de Commerce choisi par la Municipalité ;
4^o Un membre de la Chambre de Commerce choisi par le Syndicat des boulangers ;
5^o Un Conseiller général, désigné par M. le Préfet, pris hors de l'arrondissement de Cahors.

Jusqu'à samedi matin, le pain sera distribué au public par les soins de la Municipalité qui recommande à chacun de ne prendre que la quantité qui lui est nécessaire.

Le Syndicat des Boulangers nous a fait parvenir un « Ordre du jour » qui reproduit à peu près dans les mêmes termes la décision intervenue.

M. D.

Mais dans la soirée de mercredi, une nouvelle entrevue eut lieu et il fut décidé que les boulangers recommenceraient à fabriquer du pain dès vendredi matin.

Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée au caporal Nicol Léonard, du 7^e d'infanterie : « Très bon caporal qui a toujours eu une belle attitude au feu. A été grièvement blessé au combat du 30 mai 1915 ».

Au soldat Joignant : « Brave soldat. Très grièvement blessé à son poste de guetteur, le 9 avril 1915, à Regnéville. »

BONNE MESURE

Les journaux publient l'information suivante :

M. P. Lafont, sous-secrétaire d'Etat des P. T. T., vient d'adresser des instructions aux directeurs départementaux pour que la distribution postale du dimanche soit rétablie à partir du 22 janvier dans les communes où elle a été supprimée ; cette distribution sera limitée au siège des communes et agglomérations d'au moins 100 habitants.

Cette mesure était attendue par toutes les populations des campagnes. C'est une excellente mesure.

Les populations de nos campagnes, par le fait de ne recevoir aucune correspondance le dimanche, ne savaient rien de ce qui se passait par ailleurs. Elles étaient condamnées à l'isolement le plus complet.

Pour justifier la suppression des courriers, le dimanche, d'aucuns disent : « Mais, en Angleterre, c'est la règle : le dimanche, tous les bureaux de poste sont fermés. »

C'est possible : mais nous sommes en France.

Et en France, dans nos campagnes, le dimanche est le jour où les campagnards se reposent et prennent connaissance des affaires qui ont eu lieu dans la semaine. Ils lisent les journaux, ce jour-là, plus spécialement que les autres jours.

Au surplus, la mesure prise par le sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T. ne supprimera pas le repos hebdomadaire dû aux employés des P. T. T.

Tout le monde y trouvera son compte et sa satisfaction.

Que peut-on désirer de plus ?

LOUIS BONNET.

Au 7^e

M. de Valon, sous-lieutenant de réserve au 161^e passe au 7^e d'infanterie.

Bees de gaz

Depuis quelques jours, les ouvriers de la Compagnie du gaz sont occupés à coiffer de lanternes les poteaux en fonte qu'on appelle « bees de gaz » mais qui depuis la guerre ne servaient à rien.

C'est à la suite du vote émis par le Conseil municipal dans la réunion du 31 décembre, que cette installation de bees de gaz a lieu.

Dans cette séance, il fut décidé que l'éclairage d'avant-guerre serait rétabli.

Avant-guerre, il y avait 382 bees de gaz qui éclairaient magnifiquement la ville de Cahors, éclairage apprécié, avec raison, par tous les étrangers qui avaient le plaisir d'arriver dans notre ville.

Pendant la guerre, le nombre de bees de gaz fut réduit à certaine époque même, il n'y en avait pas un qui fut éclairé.

Ne revenons pas sur ces soirées, sur ces nuits sombres et lugubres.

Puis l'éclairage fut rétabli : 160 bees de gaz sur 382 flambèrent jusqu'à 11 heures du soir ; à la suite de nombreuses réclamations, longtemps après, on les laissa flamber jusqu'à 1 heure du matin.

Aujourd'hui, il est décidé que 315 bees de gaz seront allumés, mais jusqu'à 1 heure du matin, seulement.

Ce n'est pas, croyons-nous, ce qui est demandé par la population.

On a demandé un éclairage convenable, à peu près comme avant-guerre, toute la nuit, car avant le jour, il est de nombreux citoyens qui sont obligés de se lever pour se rendre à leurs occupations. Et ceux-là sont heurtés quand ils voient clair et qu'ils évitent de buter, de tomber dans des fondrières, ou sur des tas de décombres déposés dans les rues.

On alluma 300 ou 315 bees de gaz sur les 382 qui existaient avant-guerre jusqu'à 1 heure du matin ? Ce sera après 1 heure du matin ? Ce sera l'obscurité. Alors ??? Beaucoup de frais pour rien !

LOUIS BONNET.

P. S. — La ville étant divisée en 5 secteurs, le secteur qui sera éclairé le premier comprend le quartier bas et le faubourg St-Georges. C'est à partir d'hier soir que l'éclairage complet a été donné dans ce secteur.

Enregistrement

M. Cazeaux, receveur de l'enregistrement à Cazals, est nommé à Lapeau.

Obsèques

Jeudi matin, le fourgon contenant les restes de 14 soldats du Lot morts pour la France est arrivé en gare de Cahors. Il a été reçu par M. Lescaze, conseiller de Préfecture, représentant le Préfet, et par les autorités civiles et militaires.

Les honneurs militaires furent rendus par un piquet de soldats en armes et les tambours et clairons ont battu et sonné aux champs.

Les corps ont été déposés par les soins de MM. Caillou, Commissaire de police et Rescoussé, sous-chef de division à la Préfecture dans le hall aménagé par la Compagnie du P. O.

Les corps seront dirigés dans les communes où ils doivent être inhumés.

A 9 heures le corps de Malique Henri-Louis a été inhumé. Une foule nombreuse a suivi le char funèbre décoré de belles couronnes. M. Darolle, co-directeur du Journal du Lot et une délégation de typographes de l'imprimerie assistaient aux obsèques.

Le corps du regretté Conduché, typographe, a été dirigé sur Vers où il sera inhumé.

Nous renouvelons aux familles nos sincères condoléances.

Conférence-Concert

Notre active et vivante Société, l'Union Artistique et Littéraire, conviait mercredi soir les Cadurciens, fervents des joies de l'esprit, à une matinée récréative.

Le succès a dépassé les espoirs les plus optimistes : les auditeurs étaient venus tellement nombreux que la coquette salle des Petits-Carmes éprouvait quelque difficulté à les contenir tous et qu'on dut multiplier les chaises et même les bancs supplémentaires pour accueillir tout le monde.

Mais aussi quel programme ! Parlons d'abord si vous voulez de la Conférence. Le sujet : Un salon français au 18^e siècle risquait d'apparaître banal. C'est un thème classique. Les connaisseurs, et chacun l'était mercredi, ont fréquenté, par l'histoire, ces salons célèbres. Mais le distingué Conférencier M. Bénézet est philosophe avant tout, et ce sont surtout des états d'âmes qu'il entend nous dépeindre.

Et cette peinture a été broyée avec une pénétration psychologique remarquable, un sens de l'analyse consommé. L'esprit de M. Bénézet s'est sûrement complu à fouiller tous les documents relatifs à ces salons du 18^e siècle : rien ne semble avoir échappé à son investigation toute sympathique. On dirait qu'il a connu et fréquenté les personnages qu'il a évoqués pour notre divertissement, tellement il a su leur donner de couleur, de vie, de caractéristique.

La délicieuse causerie de M. Bénézet n'a qu'un défaut. Un défaut qui n'en est pas un d'ailleurs : on ne peut l'analyser ! Son charme réside dans la minutie des détails, dans la subtilité des notations. Point de système, mais une succession de délicates peintures, émaillées de réflexions pitoiesques ; réflexions qui sont d'un demi-sceptique : on ne saurait être un bon observateur, un véritable analyste, si on n'a frayé, peu ou prou, avec le scepticisme.

Et toutes ces petites choses, toutes gracieuses déjà en elles-mêmes, s'harmonisent en un ensemble parfait.

Nous traduirons, sans nul doute, l'impression générale, en émettant le vœu que M. Bénézet ne s'en tienne pas à ce premier succès.

M. Camp, lauréat du Conservatoire de Toulouse, prêtait son brillant concours à la partie artistique. Tour à tour dans l'interprétation de Patrie ! Pauré marijir obscur, des délicieuses Mélodies Paysage, de Reynaldo Hahn, et Aime-moi, de Remberg, enfin du grand air de Grétry, Richard Cœur-de-Lion, M. Camp s'est montré un artiste consommé : on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, des nuances rendues avec beaucoup d'expression ou de l'ampleur d'un bel organe de baryton.

Les Maîtres Crassous et G. Barreau nous offrirent, avec leur maîtrise légendaire, la sonate en Ré, de Beethoven.

Quant à l'Orchestre Symphonique,

La déclaration ministérielle

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce matin pour arrêter définitivement les termes de la déclaration ministérielle qui sera lue par M. Poincaré à la Chambre et par M. Barthou au Sénat.

Il est impossible de donner, dès ce matin, la substance de cette déclaration. Néanmoins on peut en indiquer les lignes générales.

Le gouvernement demande la confiance du Parlement pour réaliser sa politique si heureusement définie par les deux Présidents de la Chambre et du Sénat, dans les discours qu'ils ont prononcés à l'occasion de leur réélection.

Après avoir passé en revue les travaux qui ont été accomplis, la déclaration dit que la Chambre sera sollicitée par le budget des dépenses recouvrables par les lois de la Défense Nationale, qu'il faudra mettre en harmonie avec la réduction du service militaire, et enfin par les lois de solidarité sociale.

La politique extérieure prend naturellement la plus grande place dans la déclaration ministérielle.

Le gouvernement s'affirme soucieux de maintenir et de consolider nos alliances et affirme sa volonté de s'appuyer sur le Traité de Versailles.

Au sujet des questions qui sont plus particulièrement à l'ordre du jour, comme la Conférence économique de Gênes, le gouvernement estime que la France doit exiger des garanties préalables de la part des Soviets.

Quant à l'Allemagne, il faut qu'elle se décide enfin à tenir ses engagements. En terminant, le gouvernement fait appel à l'union nationale, dans les lois de la République, pour la grandeur et la prospérité de la France.

Berlin et la Conférence de Gênes

De Berlin : La Commission des affaires extérieures du Reichstag est convoquée pour aujourd'hui pour s'occuper de la Conférence de Gênes.

Orise ministérielle roumaine

De Bucarest : Après avoir lu devant le Parlement roumain la déclaration ministérielle et répondu aux interpellations, M. Take Joneco a été renversé par 190 voix contre 81.

M. Joneco a remis sa démission au roi.

Publicité pour 'Votre Estomac a besoin de MAGNÉSIE BISMURÉE si vous digérez mal'.

Publicité pour 'Huile d'Olive pure douce, Pâtes Alimentaires, aux meilleures conditions'.

Marché de La Villette

16 janvier 1922

Tableau des prix au marché de La Villette pour le 16 janvier 1922, avec colonnes pour espèces, entrées, venues, et prix.

OBSERVATIONS : Vente difficile sur toutes les marchandises.

Junille Léon, 50 fr. d'amende; Delrieu Antonin, 25 fr. d'amende avec sursis et solidairement au frais.

Situation du Comité: Exercice d'avril 1920 au 31 mars 1920. Recette du tronc... 146 fr. 54.

Remis au trésorier du monument pour les soldats morts pour la France à Gourdon: 800.

Reste en caisse: 100 - 20. Le Président, DECHEZELLE.

Bétaïlle: Samedi 14 courant a eu lieu à Paris, salle des Agriculteurs de France, sous la présidence de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, la distribution des récompenses aux employés et ouvriers de l'Alimentation.

Etat civil de l'année 1921: Naissances, 17; mariages, 8; décès, 23, y compris 4 transcriptions.

Labastide-Murat: Foire. — Voici les cours pratiqués: Bœufs, légère reprise sur les bouvillons chatrés; bœufs de travail, de 2,800 à 3,000 fr.;

Martel: Foire de la St-Maur. — Assez importante, malgré la neige tombée dans la nuit précédente.

Salviac: Pour les planteurs. — Nous avons appris avec plaisir que M. Delpont, député du Lot, président de la Confédération Nationale des Tabacs, faisait siennes la réclamation déposée par MM. les planteurs de la région de Salviac au sujet du transbordement de la récolte de tabacs de 1922 de Souillac-gare au magasin à recu de la Compagnie d'Orléans une lettre lui faisant connaître qu'un camionneur officiel de la Compagnie serait chargé de ce transport.

Souillac: Grève des boulangers. — Lundi soir, au cours d'une réunion professionnelle, les boulangers de Souillac décidèrent de faire grève à partir de mercredi 18 janvier, afin de protester contre la diminution du prix.

Tribunal correctionnel. — Pour vagabondage, Robin Gaston, 38 ans, est condamné à 5 jours de prison.

Quatre bataillons comparurent ensuite sous l'inculpation de coups et blessures réciproques et se voient octroyer:

Supérieure en force et en science du jeu, Cajarc n'a pas la discipline de l'équipe Villeneuve, mais son équipe est nettement d'une classe supérieure à celle dernière par sa puissance et sa science du jeu.

Instruction publique. — C'est avec plaisir que nous apprenons que la médaille de bronze vient d'être décernée à Mme Buffet, institutrice à Cajarc qui, pendant la guerre, a remplacé un instituteur à l'école des garçons, où elle s'est fait remarquer par son dévouement et son devoir professionnel.

St-Sulpice: Conseil municipal. — Le Conseil municipal, réuni en session ordinaire le dimanche 15 janvier courant, sous la présidence de M. Magné Cyprien, maire,

Fête patronale. — Les membres de la commission prévénant le public que la fête aura lieu le dimanche et le lundi 22 et 23 janvier courant. Le meilleur accueil sera réservé aux danseurs.

Gourdon: Grève des boulangers. — Par solidarité, avec les boulangers de Cahors, les boulangers de Gourdon se sont mis en grève.

Esclauzels: L'autobus. — Esclauzels est desservi par l'autobus de Limogne-Cahors qui s'arrête à la halte du «Peuplier», sise à 2 km. 600 du village.

Sérignac: Adjudication. — Le 15 janvier, à 14 heures, M. le maire de Sérignac et M. l'agent-voyer cantonal ont procédé à la mise à l'adjudication des travaux pour l'achèvement du chemin de Sérignac à Mauroux, dans la partie comprise entre chemin numéro 44 et le chemin numéro 5 A.

Figeac: Foire du 16 janvier. — Malgré la neige qui couvrait le sol et le mauvais temps, la foire a été assez importante et de nombreuses transactions ont été effectuées.

Cajarc: Sports athlétiques. — Dimanche dernier, l'Union sportive Cajarcoise a rencontré, sur son terrain, la société de Villeneuve-du-Rougeur pour un match de football-association.

Chambéry, 2 novembre. « Mon cher Maurice,

« Ta lettre m'a été remise à moi. C'est moi qui l'ai décachetée. Je l'attendais depuis longtemps. Je pensais bien qu'elle viendrait, ou toi. Notre mère me l'avait annoncée. Tu ne pouvais pas nous avoir oubliés pour toujours.

« J'ai compris en te lisant que tu ne savais plus rien de nous depuis ton départ, et je me suis mieux expliqué ton silence persistant. Toi, tu as déjà compris que nous n'avons plus maman. Pour te le dire, je retrouve toute ma souffrance que je ne veux pas perdre, et qui me rapproche d'elle. Pleure avec moi, mon pauvre frère, pleure beaucoup de larmes pour le temps où tu n'as pas pleuré. Mais ne te laisse pas aller au désespoir. Elle ne te veut pas.

« Elle nous a quittés le 4 avril dernier, il y a bientôt sept mois. Tout l'hiver ses forces ont décliné lentement, doucement. Elle ne souffrait pas; du moins elle ne se plaignait pas. Elle ne cessait pas de prier. Un soir, sans que rien n'eût fait prévoir davantage une fin aussi prompte, elle a passé en priant. Père et moi, nous étions là. Elle nous a regardés, elle a essayé de sourire, elle a murmuré un nom que nous avons compris tous les deux et qui était le tien. Et puis sa tête s'est renversée en arrière. Ce fut tout.

« Quelques jours auparavant, elle m'avait parlé de toi, comme si elle m'exprimait ses dernières volontés,

devenus, puisque tu étais sans nouvelles depuis une année. Il est si estimé que pas un de ses clients ne lui a retiré sa confiance.

« Hubert, qui devait rester deux ans en France, a obtenu de repartir pour les colonies. Il s'est embarqué au mois de mai dernier à destination du Soudan. Il commande un poste très avancé, à l'intérieur des terres à Sikasso. C'est un endroit assez exposé. C'est ce qu'il avait demandé.

« Félicie est toujours à l'hôpital d'Hanoi. Elle s'inquiète beaucoup de toi. Dernièrement, elle nous racontait la mort de deux missionnaires belges qui ont été massacrés sur la frontière de la Chine. Au lieu de s'en affliger, elle se réjouissait pour eux de leur martyre, et regretta de ne pouvoir donner sa vie pour celui qu'elle appelle « l'enfant prodige » et que tu reconnaîtras. Elle a hérité de la piété ardente de notre mère. Que Dieu nous la garde là-bas, à l'autre bout du monde!

« Les Marcellaux nous ont quittés. Malgré les prières de Germaine, Charles a vendu son étude pour en acquérir une autre à Lyon. Ce départ nous a été dur. Cependant père soutient qu'il est raisonnable. Notre beau-frère avait une occasion de se rapprocher de sa famille qui est de Villefranche, tu le sais; il devait en profiter. Ils sont venus passer les vacances avec nous à la Vigie. Pierre et Adrienne y ont pris de bonnes joues rouges. Le petit Julien, mon favori, est resté un peu pâlot. L'air de Savoie lui convient mieux que les

Goujounac: Nous avons relaté les obsèques solennelles de notre regretté compatriote Combès, mort au champ d'honneur.

Limogne: Accidents d'autobus et d'auto. — Avant hier, l'autobus faisant le service du courrier et prenant des voyageurs de Limogne à la gare de Saint-Martin-Laboulaye, partait de Limogne à huit heures, son heure habituelle. Une douzaine de voyageurs qui se rendaient à la foire de Figeac y avaient pris place.

Esclauzels: L'autobus. — Esclauzels est desservi par l'autobus de Limogne-Cahors qui s'arrête à la halte du «Peuplier», sise à 2 km. 600 du village.

Sérignac: Adjudication. — Le 15 janvier, à 14 heures, M. le maire de Sérignac et M. l'agent-voyer cantonal ont procédé à la mise à l'adjudication des travaux pour l'achèvement du chemin de Sérignac à Mauroux, dans la partie comprise entre chemin numéro 44 et le chemin numéro 5 A.

Figeac: Foire du 16 janvier. — Malgré la neige qui couvrait le sol et le mauvais temps, la foire a été assez importante et de nombreuses transactions ont été effectuées.

Cajarc: Sports athlétiques. — Dimanche dernier, l'Union sportive Cajarcoise a rencontré, sur son terrain, la société de Villeneuve-du-Rougeur pour un match de football-association.

Chambéry, 2 novembre. « Mon cher Maurice,

« Ta lettre m'a été remise à moi. C'est moi qui l'ai décachetée. Je l'attendais depuis longtemps. Je pensais bien qu'elle viendrait, ou toi. Notre mère me l'avait annoncée. Tu ne pouvais pas nous avoir oubliés pour toujours.

« J'ai compris en te lisant que tu ne savais plus rien de nous depuis ton départ, et je me suis mieux expliqué ton silence persistant. Toi, tu as déjà compris que nous n'avons plus maman. Pour te le dire, je retrouve toute ma souffrance que je ne veux pas perdre, et qui me rapproche d'elle. Pleure avec moi, mon pauvre frère, pleure beaucoup de larmes pour le temps où tu n'as pas pleuré. Mais ne te laisse pas aller au désespoir. Elle ne te veut pas.

« Elle nous a quittés le 4 avril dernier, il y a bientôt sept mois. Tout l'hiver ses forces ont décliné lentement, doucement. Elle ne souffrait pas; du moins elle ne se plaignait pas. Elle ne cessait pas de prier. Un soir, sans que rien n'eût fait prévoir davantage une fin aussi prompte, elle a passé en priant. Père et moi, nous étions là. Elle nous a regardés, elle a essayé de sourire, elle a murmuré un nom que nous avons compris tous les deux et qui était le tien. Et puis sa tête s'est renversée en arrière. Ce fut tout.

« Quelques jours auparavant, elle m'avait parlé de toi, comme si elle m'exprimait ses dernières volontés,

Il paraît que ces individus ont fait des dupes dans notre région; ajoutons que l'« Amicale artistique » n'existe pas.

Arrestation: La gendarmerie de Puy-l'Evêque a procédé à l'arrestation d'une femme de 28 ans, servante dans une maison de cette localité, pour vol d'une somme d'argent.

Bégouais-Cahors: La Diane de St-Martin. — Dimanche 15 courant a eu lieu à Bégouais la première fête annuelle de notre société de classe la « Diane de St-Martin ».

Esclauzels: L'autobus. — Esclauzels est desservi par l'autobus de Limogne-Cahors qui s'arrête à la halte du «Peuplier», sise à 2 km. 600 du village.

Sérignac: Adjudication. — Le 15 janvier, à 14 heures, M. le maire de Sérignac et M. l'agent-voyer cantonal ont procédé à la mise à l'adjudication des travaux pour l'achèvement du chemin de Sérignac à Mauroux, dans la partie comprise entre chemin numéro 44 et le chemin numéro 5 A.

Figeac: Foire du 16 janvier. — Malgré la neige qui couvrait le sol et le mauvais temps, la foire a été assez importante et de nombreuses transactions ont été effectuées.

Cajarc: Sports athlétiques. — Dimanche dernier, l'Union sportive Cajarcoise a rencontré, sur son terrain, la société de Villeneuve-du-Rougeur pour un match de football-association.

Chambéry, 2 novembre. « Mon cher Maurice,

« Ta lettre m'a été remise à moi. C'est moi qui l'ai décachetée. Je l'attendais depuis longtemps. Je pensais bien qu'elle viendrait, ou toi. Notre mère me l'avait annoncée. Tu ne pouvais pas nous avoir oubliés pour toujours.

« J'ai compris en te lisant que tu ne savais plus rien de nous depuis ton départ, et je me suis mieux expliqué ton silence persistant. Toi, tu as déjà compris que nous n'avons plus maman. Pour te le dire, je retrouve toute ma souffrance que je ne veux pas perdre, et qui me rapproche d'elle. Pleure avec moi, mon pauvre frère, pleure beaucoup de larmes pour le temps où tu n'as pas pleuré. Mais ne te laisse pas aller au désespoir. Elle ne te veut pas.

« Elle nous a quittés le 4 avril dernier, il y a bientôt sept mois. Tout l'hiver ses forces ont décliné lentement, doucement. Elle ne souffrait pas; du moins elle ne se plaignait pas. Elle ne cessait pas de prier. Un soir, sans que rien n'eût fait prévoir davantage une fin aussi prompte, elle a passé en priant. Père et moi, nous étions là. Elle nous a regardés, elle a essayé de sourire, elle a murmuré un nom que nous avons compris tous les deux et qui était le tien. Et puis sa tête s'est renversée en arrière. Ce fut tout.

« Quelques jours auparavant, elle m'avait parlé de toi, comme si elle m'exprimait ses dernières volontés,

fidèle à sa tradition, il exécuta plusieurs pages de choix d'une façon impeccable.

CHRONIQUE SPORTIVE: AVIRON CADURCIEN

Le grand match du 22 janvier s'annonce comme particulièrement brillant.

Subvention à la Compound: L'actif député du Lot, M. Delmas, a reçu la lettre suivante du ministre de la guerre:

Monsieur le Député et cher collègue, Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une demande de subvention adressée par la voie hiérarchique par le « Compound-Club Cadurcien » de Cahors.

Nécrologie: Dans la nuit de jeudi, M. Planacassagne, garçon de bureau à la Mairie, est tombé, frappé d'une congestion.

Un cirque au palais des fêtes: C'est bien à un spectacle de Cirque et de Théâtre que nous sommes conviés le mercredi 25 et jeudi 26 janvier pour les représentations de Palladium-Circus.

Escrocs: Le tribunal correctionnel de Périgueux vient de condamner à 8 mois de prison un photographe ambulancier, et à 4 mois sa femme qui, tous deux parcouraient les campagnes et proposaient de faire des agrandissements photographiques en se donnant comme agents « de l'Amicale artistique lyonnaise des anciens combattants ».

Arcambal: Fête votive. — La jeunesse d'Arcambal organise pour dimanche 22 janvier la fête votive de la commune.

Chambéry, 2 novembre. « Mon cher Maurice,

« Ta lettre m'a été remise à moi. C'est moi qui l'ai décachetée. Je l'attendais depuis longtemps. Je pensais bien qu'elle viendrait, ou toi. Notre mère me l'avait annoncée. Tu ne pouvais pas nous avoir oubliés pour toujours.

« J'ai compris en te lisant que tu ne savais plus rien de nous depuis ton départ, et je me suis mieux expliqué ton silence persistant. Toi, tu as déjà compris que nous n'avons plus maman. Pour te le dire, je retrouve toute ma souffrance que je ne veux pas perdre, et qui me rapproche d'elle. Pleure avec moi, mon pauvre frère, pleure beaucoup de larmes pour le temps où tu n'as pas pleuré. Mais ne te laisse pas aller au désespoir. Elle ne te veut pas.

« Elle nous a quittés le 4 avril dernier, il y a bientôt sept mois. Tout l'hiver ses forces ont décliné lentement, doucement. Elle ne souffrait pas; du moins elle ne se plaignait pas. Elle ne cessait pas de prier. Un soir, sans que rien n'eût fait prévoir davantage une fin aussi prompte, elle a passé en priant. Père et moi, nous étions là. Elle nous a regardés, elle a essayé de sourire, elle a murmuré un nom que nous avons compris tous les deux et qui était le tien. Et puis sa tête s'est renversée en arrière. Ce fut tout.

« Quelques jours auparavant, elle m'avait parlé de toi, comme si elle m'exprimait ses dernières volontés,

devenus, puisque tu étais sans nouvelles depuis une année. Il est si estimé que pas un de ses clients ne lui a retiré sa confiance.

« Hubert, qui devait rester deux ans en France, a obtenu de repartir pour les colonies. Il s'est embarqué au mois de mai dernier à destination du Soudan. Il commande un poste très avancé, à l'intérieur des terres à Sikasso. C'est un endroit assez exposé. C'est ce qu'il avait demandé.

« Félicie est toujours à l'hôpital d'Hanoi. Elle s'inquiète beaucoup de toi. Dernièrement, elle nous racontait la mort de deux missionnaires belges qui ont été massacrés sur la frontière de la Chine. Au lieu de s'en affliger, elle se réjouissait pour eux de leur martyre, et regretta de ne pouvoir donner sa vie pour celui qu'elle appelle « l'enfant prodige » et que tu reconnaîtras. Elle a hérité de la piété ardente de notre mère. Que Dieu nous la garde là-bas, à l'autre bout du monde!

« Les Marcellaux nous ont quittés. Malgré les prières de Germaine, Charles a vendu son étude pour en acquérir une autre à Lyon. Ce départ nous a été dur. Cependant père soutient qu'il est raisonnable. Notre beau-frère avait une occasion de se rapprocher de sa famille qui est de Villefranche, tu le sais; il devait en profiter. Ils sont venus passer les vacances avec nous à la Vigie. Pierre et Adrienne y ont pris de bonnes joues rouges. Le petit Julien, mon favori, est resté un peu pâlot. L'air de Savoie lui convient mieux que les

devenus, puisque tu étais sans nouvelles depuis une année. Il est si estimé que pas un de ses clients ne lui a retiré sa confiance.

« Hubert, qui devait rester deux ans en France, a obtenu de repartir pour les colonies. Il s'est embarqué au mois de mai dernier à destination du Soudan. Il commande un poste très avancé, à l'intérieur des terres à Sikasso. C'est un endroit assez exposé. C'est ce qu'il avait demandé.

« Félicie est toujours à l'hôpital d'Hanoi. Elle s'inquiète beaucoup de toi. Dernièrement, elle nous racontait la mort de deux missionnaires belges qui ont été massacrés sur la frontière de la Chine. Au lieu de s'en affliger, elle se réjouissait pour eux de leur martyre, et regretta de ne pouvoir donner sa vie pour celui qu'elle appelle « l'enfant prodige » et que tu reconnaîtras. Elle a hérité de la piété ardente de notre mère. Que Dieu nous la garde là-bas, à l'autre bout du monde!

« Les Marcellaux nous ont quittés. Malgré les prières de Germaine, Charles a vendu son étude pour en acquérir une autre à Lyon. Ce départ nous a été dur. Cependant père soutient qu'il est raisonnable. Notre beau-frère avait une occasion de se rapprocher de sa famille qui est de Villefranche, tu le sais; il devait en profiter. Ils sont venus passer les vacances avec nous à la Vigie. Pierre et Adrienne y ont pris de bonnes joues rouges. Le petit Julien, mon favori, est resté un peu pâlot. L'air de Savoie lui convient mieux que les

devenus, puisque tu étais sans nouvelles depuis une année. Il est si estimé que pas un de ses clients ne lui a retiré sa confiance.

« Hubert, qui devait rester deux ans en France, a obtenu de repartir pour les colonies. Il s'est embarqué au mois de mai dernier à destination du Soudan. Il commande un poste très avancé, à l'intérieur des terres à Sikasso. C'est un endroit assez exposé. C'est ce qu'il avait demandé.

« Félicie est toujours à l'hôpital d'Hanoi. Elle s'inquiète beaucoup de toi. Dernièrement, elle nous racontait la mort de deux missionnaires belges qui ont été massacrés sur la frontière de la Chine. Au lieu de s'en affliger, elle se réjouissait pour eux de leur martyre, et regretta de ne pouvoir donner sa vie pour celui qu'elle appelle « l'enfant prodige » et que tu reconnaîtras. Elle a hérité de la piété ardente de notre mère. Que Dieu nous la garde là-bas, à l'autre bout du monde!

« Les Marcellaux nous ont quittés. Malgré les prières de Germaine, Charles a vendu son étude pour en acquérir une autre à Lyon. Ce départ nous a été dur. Cependant père soutient qu'il est raisonnable. Notre beau-frère avait une occasion de se rapprocher de sa famille qui est de Villefranche, tu le sais; il devait en profiter. Ils sont venus passer les vacances avec nous à la Vigie. Pierre et Adrienne y ont pris de bonnes joues rouges. Le petit Julien, mon favori, est resté un peu pâlot. L'air de Savoie lui convient mieux que les

devenus, puisque tu étais sans nouvelles depuis une année. Il est si estimé que pas un de ses clients ne lui a retiré sa confiance.

« Hubert, qui devait rester deux ans en France, a obtenu de repartir pour les colonies. Il s'est embarqué au mois de mai dernier à destination du Soudan. Il commande un poste très avancé, à l'intérieur des terres à Sikasso. C'est un endroit assez exposé. C'est ce qu'il avait demandé.

« Félicie est toujours à l'hôpital d'Hanoi. Elle s'inquiète beaucoup de toi. Dernièrement, elle nous racontait la mort de deux missionnaires belges qui ont été massacrés sur la frontière de la Chine. Au lieu de s'en affliger, elle se réjouissait pour eux de leur martyre, et regretta de ne pouvoir donner sa vie pour celui qu'elle appelle « l'enfant prodige » et que tu reconnaîtras. Elle a hérité de la piété ardente de notre mère. Que Dieu nous la garde là-bas, à l'autre bout du monde!

« Les Marcellaux nous ont quittés. Malgré les prières de Germaine, Charles a vendu son étude pour en acquérir une autre à Lyon. Ce départ nous a été dur. Cependant père soutient qu'il est raisonnable. Notre beau-frère avait une occasion de se rapprocher de sa famille qui est de Villefranche, tu le sais; il devait en profiter. Ils sont venus passer les vacances avec nous à la Vigie. Pierre et Adrienne y ont pris de bonnes joues rouges. Le petit Julien, mon favori, est resté un peu pâlot. L'air de Savoie lui convient mieux que les

devenus, puisque tu étais sans nouvelles depuis une année. Il est si estimé que pas un de ses clients ne lui a retiré sa confiance.

« Hubert, qui devait rester deux ans en France, a obtenu de repartir pour les colonies. Il s'est embarqué au mois de mai dernier à destination du Soudan. Il commande un poste très avancé, à l'intérieur des terres à Sikasso. C'est un endroit assez exposé. C'est ce qu'il avait demandé.

« Félicie est toujours à l'hôpital d'Hanoi. Elle s'inquiète beaucoup de toi. Dernièrement, elle nous racontait la mort de deux missionnaires belges qui ont été massacrés sur la frontière de la Chine. Au lieu de s'en affliger, elle se réjouissait pour eux de leur martyre, et regretta de ne pouvoir donner sa vie pour celui qu'elle appelle « l'enfant prodige » et que tu reconnaîtras. Elle a hérité de la piété ardente de notre mère. Que Dieu nous la garde là-bas, à l'autre bout du monde!

« Les Marcellaux nous ont quittés. Malgré les prières de Germaine, Charles a vendu son étude pour en acquérir une autre à Lyon. Ce départ nous a été dur. Cependant père soutient qu'il est raisonnable. Notre beau-frère avait une occasion de se rapprocher de sa famille qui est de Villefranche, tu le sais; il devait en profiter. Ils sont venus passer les vacances avec nous à la Vigie. Pierre et Adrienne y ont pris de bonnes joues rouges. Le petit Julien, mon favori, est resté un peu pâlot. L'air de Savoie lui convient mieux que les

devenus, puisque tu étais sans nouvelles depuis une année. Il est si estimé que pas un de ses clients ne lui a retiré sa confiance.

« Hubert, qui devait rester deux ans en France, a obtenu de repartir pour les colonies. Il s'est embarqué au mois de mai dernier à destination du Soudan. Il commande un poste très avancé, à l'intérieur des terres à Sikasso. C'est un endroit assez exposé. C'est ce qu'il avait demandé.

« Félicie est toujours à l'hôpital d'Hanoi. Elle s'inquiète beaucoup de toi. Dernièrement, elle nous racontait la mort de deux missionnaires belges qui ont été massacrés sur la frontière de la Chine. Au lieu de s'en affliger, elle se réjouissait pour eux de leur martyre, et regretta de ne pouvoir donner sa vie pour celui qu'elle appelle « l'enfant prodige » et que tu reconnaîtras. Elle a hérité de la piété ardente de notre mère. Que Dieu nous la garde là-bas, à l'autre bout du monde!

« Les Marcellaux nous ont quittés. Malgré les prières de Germaine, Charles a vendu son étude pour en acquérir une autre à Lyon. Ce départ nous a été dur. Cependant père soutient qu'il est raisonnable. Notre beau-frère avait une occasion de se rapprocher de sa famille qui est de Villefranche, tu le sais; il devait en profiter. Ils sont venus passer les vacances avec nous à la Vigie. Pierre et Adrienne y ont pris de bonnes joues rouges. Le petit Julien, mon favori, est resté un peu pâlot. L'air de Savoie lui convient mieux que les

devenus, puisque tu étais sans nouvelles depuis une année. Il est si estimé que pas un de ses clients ne lui a retiré sa confiance.

« Hubert, qui devait rester deux ans en France, a obtenu de repartir pour les colonies. Il s'est embarqué au mois de mai dernier à destination du Soudan. Il commande un poste très avancé, à l'intérieur des terres à Sikasso. C'est un endroit assez exposé. C'est ce qu'il avait demandé.

« Félicie est toujours à l'hôpital d'Hanoi. Elle s'inquiète beaucoup de toi. Dernièrement, elle nous racontait la mort de deux missionnaires belges qui ont été massacrés sur la frontière de la Chine. Au lieu de s'en affliger, elle se réjouissait pour eux de leur martyre, et regretta de ne pouvoir donner sa vie pour celui qu'elle appelle « l'enfant prodige » et que tu reconnaîtras. Elle a hérité de la piété ardente de notre mère. Que Dieu nous la garde là-bas, à l'autre bout du monde!

« Les Marcellaux nous ont quittés. Malgré les prières de Germaine, Charles a vendu son étude pour en acquérir une autre à Lyon. Ce départ nous a été dur. Cependant père soutient qu'il est raisonnable. Notre beau-frère avait une occasion de se rapprocher de sa famille qui est de Villefranche, tu le sais; il devait en profiter. Ils sont venus passer les vacances avec nous à la Vigie. Pierre et Adrienne y ont pris de bonnes joues rouges. Le petit Julien, mon favori, est resté un peu pâlot. L'air de Savoie lui convient mieux que les